



**DIMANCHE 31 JANVIER 2021**  
**4<sup>ème</sup> DIMANCHE DU TEMPS**  
**ORDINAIRE**  
**Année B**

**Tel : 04 93 45 13 87 – mail : notredamedevie@free.fr.**

**Site : [www.paroissenotredamedevie.fr](http://www.paroissenotredamedevie.fr)**

Dieu est Amour et Miséricordieux. Il veut toujours le bonheur de l'homme et non pas son malheur. Il prête son oreille aux appels de ce dernier et exauce ses demandes. Aujourd'hui dans la première lecture tirée du livre de **Deutéronome (18, 15-20)**, Il donne aux enfants d'Israël un prophète selon leur désir, afin qu'ils écoutent sa parole et Lui obéissent.

Saint Paul à travers sa première lettre aux corinthiens dans la deuxième lecture (**1 Co 7, 32-35**) nous invite à une donation totale et libre au Seigneur. Il nous conseille d'être honnêtes et sincères. Que notre attachement au Christ soit parfait, total et sincère, sans demi-mesure.

Enfin, l'Évangile de ce jour (**Mc 1, 21-28**), nous fait comprendre que Dieu veut le bonheur de tout homme. Il peut tout donner à celui qui se confie à Lui. Avec Jésus-Christ, Verbe fait chair, Il sauve tout l'homme et tout homme. La parole qui sort de sa bouche est puissante et produit des faits. Le Seigneur Jésus-Christ donne un enseignement nouveau à la synagogue, Il prêche avec autorité et Il pose des actes qui suscitent l'admiration de tous les peuples et fait gagner la confiance des gens. Jésus parle librement et d'une manière convaincante, voilà pourquoi les foules viennent vers Lui. Aujourd'hui Il libère un possédé de l'esprit impur qui le tourmentait.

Posons-nous ces questions : - croyons-nous en Jésus-Christ, le Fils de Dieu qui s'est fait Chair pour sauver l'humanité ? - Avons-nous confiance en Lui ? Avons-nous le désir d'être sauvés par Jésus ? Ayons confiance en Jésus et demandons ses grâces au cours de cette Eucharistie.

*Père Gabriel* **BOLANGO ETAFE**

**Bénédictio de la tombe du frère Pierre, cimetièrè du Grand Vallon, samedi 6 février, 15h.**

**Voici le montant des quêtes des messes des 23 et 24 janvier :**

St Charles (1 messe) : 234,40€ ; Ste Philomène : 214,85€ ; St Jacques : 156,48 ; St Jean Baptiste: 193,40€ ; Ste Catherine : 53,03€.

La moitié de ces quêtes est transférée à l'évêché au titre de la solidarité diocésaine. Il faut par ailleurs déduire 50 à 60€ de la moitié restant à la paroisse pour financer les frais engagés pour chaque messe. Le reste finance les autres charges de la paroisse. Sur un total de 852,18€, il reste à la paroisse 426,09€ dont au moins 300€ financent les frais engagés pour les cinq messes. Il reste donc 126,06€ à la paroisse pour assurer ses autres charges. Ainsi nous avons eu 490.64€ pour remplacer une pompe de chaudière à St Charles.

**Homélie et autres informations sur le site de la paroisse : <https://paroissenotredamedevie.fr>**